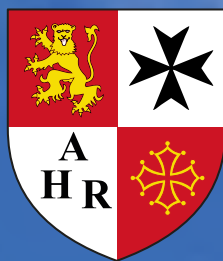


AUZITS



BULLETIN MUNICIPAL

2023

Rulhe



*Plateau
d'Hymes*



Auzits



Mairie d'Auzits

12390 Auzits

Mail : auzits.mairie@orange.fr

Tél : 05 65 63 45 28

www.auzits.fr

SOMMAIRE

Edito	3
Les rappels nécessaires	4
Interdiction de faire des feux	4
Entretien des terrains, branches en bordure de route	4
La Commision Communale d'Action Sociale	6
La vie locale	8
Le jour de la nuit	8
La fête de la nature	10
Formation : masser défibriller.....	11
Les marchés gourmands nocturnes	12
Les décorations de Noël	12
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	13
L'adressage	14
La Rur@linette	15
Etat civil	15
La Parole à nos Associations	16
Le comité des fêtes d'Auzits	16
La comité d'animation de Rulhe	18
Le club de gym d'Hymes	18
Balade d'antan	19
Le comité d'animation du Plateau d'Hymes.....	19
Le sport quilles Cransac Auzits	20
Le club de l'amitié de Rulhe	21
Le club des aînés d'Auzits	21
L'Association des Parents d'Elèves	22
Le club de pétanque d'Auzits	22
Aveyron passion mouche	23
La société de chasse Auzits Escandolières.....	23
Le football club Causse et Lestang	24
Retour sur les travaux de 2022	25
Nos projets	26
Le City Park.....	26
Reconstruction de la station d'épuration de la Planque	27
Point sur l'ouverture du Riou Viou	27
Aménagement des bourgs	28
Les finances	30
Parole des nouveaux habitants et d'une expatriée	32

Bulletin municipal d'Auzits / Mairie - La Planque, 12390 Auzits / 05.65.63.45.28 / auzits.mairie@orange.fr
Directeur de publication : Benoit Olivie / Conception : Kalici Communication & Marketing N° 84768832200027
Crédits photos : Freepik / Passion Photos Séb / Tirage : 550 exemplaires



Une nouvelle année commence et malgré les inquiétudes pour cette année 2023, je vous présente mes meilleurs vœux. Vœux de santé, de bonheur et de réussite à chacun d'entre vous.

Le 15 janvier, avec l'ensemble de mon équipe, nous avons pu partager pour la première fois depuis notre élection, un moment de convivialité avec nos administrés pour la traditionnelle cérémonie de début d'année. Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation. Nous avons pu vous présenter nos vœux, nos projets pour les années à venir mais également, j'ai eu le plaisir de vous faire un bilan de mi-mandat. Le travail de nos diverses commissions a été relaté et expliqué.

Le moment « fort » de cette présentation restera l'intervention de nos adolescents. Le CCAS (en plus de ses nombreuses activités) a décidé de fédérer un groupe de jeunes pour qu'ils expriment leurs idées et leurs envies pour « le mieux vivre » à Auzits.

Je veux encourager ce groupe de jeunes, encadré par des élus. Ils ont bâti leur projet : un city Park. Les encourager et les remercier pour leur travail et leur participation aux nombreuses réunions. Un groupe s'est créé, mais il est ouvert. Si toi aussi tu veux participer à la vie de ton village, fais nous le savoir. Ces jeunes ont des ambitions et des projets pour notre commune, écoutons les... Tout ne pourra pas se faire, mais leur implication et leur énergie doivent nous « booster » car l'avenir de notre commune, c'est eux.

C'est ensemble et avec la participation active de chacun d'entre vous, avec les élus, les habitants relais (de nos trois bourgs) et du groupe de nos jeunes adolescents, que notre village pourra se transformer au gré de nos projets pour être plus attrayant et vivant demain...

Sur ce bulletin, vous pourrez trouver des rappels nécessaires sur le civisme pour que notre quotidien soit plus agréable. Chacun d'entre nous doit être convaincu que le respect de ces lois est dans l'intérêt de tous. Un meilleur cadre de vie pour tous, commence par de bonnes pratiques individuelles.

En feuilletant ce bulletin, vous trouverez les informations qui font le quotidien de notre commune mais également nos réalisations et nos projets.

La partie réservée aux associations vous donnera peut-être envie de rejoindre une d'entre elles. Nos associations représentent les forces vives de notre village. C'est une richesse pour notre commune. Elles animent nos villages, créent du lien social et favorisent l'intégration des nouveaux arrivants.

Bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous !

« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité »

(Antoine de Saint-Exupéry)



Benoît Olivie

INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX

Il est interdit pour un particulier de brûler les déchets verts (végétaux secs ou humides) sur son terrain, que ce soit avec un incinérateur ou à l'air libre.

Selon la circulaire du 18/11/2011, relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.



CHIENS ET CHATS ERRANTS

CHATS ERRANTS :

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes des immeubles, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

CHIENS ERRANTS :

Selon l'arrêté n°2018/24, relatif à la circulation et à la divagation des chiens, il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien.

De plus, le propriétaire d'un animal, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

ENTRETIEN DES TERRAINS, BRANCHES EN BORDURE DE ROUTE



Selon l'Article L2213-25, Version en vigueur depuis le 23 février 2022

Modifié par LOI n°2022-217 du 21 février 2022 - art. 100

Un propriétaire doit entretenir son terrain (branches, arbres, en bordure de route, ...).

Si cela n'est pas fait, le maire peut ordonner les travaux à la charge du propriétaire ou ses ayants droits.





Nouveauté 2023

Les containers poubelles, le récup 'verre et le relais linge de la planque seront déplacés dans la descente du chemin du moulin de Boyer courant premier semestre 2023.

LES POUBELLES SAUVAGES

Le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975.

C'est le code de l'environnement qui définit le déchet de la manière suivante :

« Toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire ».

Les déchets doivent être mis à la poubelle. Nous rappelons à ce titre que les encombrants et autres déchets ne rentrant pas dans les poubelles traditionnelles, sont à déposer à la déchetterie.

Horaires déchetterie Rignac

L'Alzou - 12390 Rignac

Hiver (30/10 au 30/03):

Du lundi au vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Été (01/04 au 29/10) :

Du lundi au vendredi : 15h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Horaires déchetterie St Cyprien

Point d'Apport Volontaire de St Cyprien

Chemin du Dourdou

12320 Conques en Rouergue

Lundi

Mercredi

Samedi

13h30-17h30

La Commission Communale d'Action Sociale

Modification de statut au 1er janvier 2023 : le Centre Communal d'Action Sociale devient Commission Communale d'Action Sociale. Elle a les mêmes objectifs, les mêmes moyens et les mêmes missions que le Centre Communal d'Action Sociale. Seule sa dénomination change. Les membres de cette commission restent inchangés.

Les actions individuelles :

Les actions en direction des personnes de tout âge ou des familles qui ont besoin d'écoute et d'informations sociales, voire d'aide pour traverser une période difficile.

Prise de contact pour un rendez-vous en appelant la mairie qui transmettra la demande à un membre du CCAS.

Mairie : 05 65 63 45 28

En 2022, quelques visites ont eu lieu sur demande des familles.



Les actions collectives :

Le goûter a eu lieu le 22 novembre 2022. Les personnes de 70 ans et plus ont partagé un moment convivial et chaleureux. L'animateur Alain KARALIN nous a fait chanter, rire et chacun a pu déguster une assiette gourmande. A la satisfaction de beaucoup, il nous a été demandé de renouveler cette action en 2023.



Comme chaque année, des pochettes cadeaux ont été offertes aux personnes de 70 ans et plus, vivant à leur domicile ou résidant en EHPAD.

En juin 2022, une nouvelle action a été mise en place pour les enfants de l'école. Cinq repas par année scolaire sont offerts par le CCAS.

La commission des jeunes a été mise en place en novembre 2021.

Depuis cette date, ils se sont réunis régulièrement accompagnés de membres du CCAS et d'élus. Un projet a émergé avec une idée forte de trouver un lieu de rencontre autour d'activités sportives. L'idée d'un terrain multisports s'est imposée.



Des visites de City Park en passant par leur lettre de motivation pour demander des subventions, les jeunes de cette commission se sont impliqués et investis à chaque étape du projet.



Les projets 2023 :

Maintien des actions en direction des 70 ans et plus, des jeunes, etc.



Le Tour de la Nuit

Le **JOUR de la NUIT** : c'est une opération qui tente d'Agir pour l'environnement !

L'objectif principal est de sensibiliser la population à la protection de la biodiversité en mettant l'accent sur la pollution lumineuse et ses effets néfastes sur la flore et la faune.

Voici quelques données :

- L'excès de lumière nocturne est une des principales causes de la disparition des insectes.
- L'éclairage public est le deuxième poste de dépense d'électricité dans les communes en France métropolitaine.
- En ville, nous ne pouvons distinguer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel préservé de toute lumière artificielle.

Le site d'**Hautesserre** est d'évidence le lieu idéal pour organiser la **Fête de la Nuit** !

Hauts perchés, nous avons pu admirer un ciel magnifiquement lumineux, en ce soir du 15 octobre 2022. Les animateurs du club d'astronomie Rockastres de Livinhac ont partagé leurs savoirs et grâce à leurs télescopes, nous avons approché notre regard sur les centaines de constellations. La soupe d'automne, le vin chaud, le jus de pommes et la fouace étaient offerts ainsi que les tisanes artisanales cultivées sur notre commune. La veillée a continué dans la chapelle éclairée à la bougie et Yves Durand a ravivé notre imaginaire avec ses « contes d'oc pour ici et ailleurs ».

L'édition 2023, samedi 14 octobre 2023 est en cours de préparation et, rappel, c'est une manifestation qui est gratuite !





RENDEZ-VOUS
LE 14 OCTOBRE
POUR L'ÉDITION 2023 !



La Fête de la Nature

La nature a été fêtée le samedi 21 mai à Auzits. Autour du thème « Incroyables pollinisateurs », randonnée pédestre guidée et exposition du CPIE* ont été proposées aux auzitains ainsi qu'un apéro dînatoire.

Pourquoi un tel événement dont les activités sont totalement gratuites ?

Pour répondre à un enjeu dont nous sommes tous responsables et acteurs : la protection de la nature. Pour la protéger, il faut la connaître et comprendre comment elle agit !

Lors de cette première édition, nous avons appris au travers du documentaire « Abeilles sauvages » à mieux connaître cet insecte.



Ainsi, environ 20 000 espèces d'abeilles ont été étudiées à travers le monde à ce jour, dont un millier en France. Tout le monde connaît l'abeille mellifère *Apis mellifera* qui est, depuis la nuit des temps, l'abeille domestiquée par l'homme pour son miel.

Mais derrière le mot abeille se cache une multitude d'abeilles sauvages : des tisserandes, des charpentières, des halictes, des mégachiles, des colettes et des bourdons.



Tous ces insectes transportent le pollen de fleurs en fleurs, permettant leur fécondation. Leur rôle est essentiel !

Ainsi en Europe, 84% des plantes cultivées et 80% des espèces sauvages dépendent de la pollinisation.

Le déclin des pollinisateurs est aujourd'hui incontestable et multifactoriel, devenant de fait une préoccupation majeure tant pour les pouvoirs publics que par le monde agricole et la société civile.

*Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Rouergue

Chacun à notre petite échelle, devenons des « polliniz' acteurs » en adoptant des gestes simples dans nos jardins :

- 🐝 Eviter d'utiliser des produits chimiques
- 🐝 Planter des fleurs qui fleurissent du printemps jusqu'à l'automne pour que les abeilles puissent se nourrir en fin d'été
- 🐝 Diversifier au maximum légumes, fleurs, arbustes
- 🐝 Planter et préserver les haies
- 🐝 Tondre de façon raisonnée : éviter de tondre la pelouse trop rase et espacer les tontes

L'édition 2023 samedi 27 mai 2023 portera sur « la Forêt, sa gestion, sa préservation » Sujet, on ne peut plus d'actualité, un agent de l'ONF (Office National des Forêts) viendra partager ses connaissances.

« Masser Défibriller »

La formation aux gestes qui sauvent : « Masser Défibriller »

Nous rappelons que 3 nouveaux défibrillateurs sont place sur notre commune :

- sous la mairie à la planque
- à la salle des fêtes au plateau d'Hymes
- à la salle des fêtes à Rulhe

Une première formation sur l'utilisation de ces appareils et sur les gestes qui sauvent a eu lieu le mardi 10 mai 2022. Cette formation permet d'initier le plus grand nombre, aux gestes de base de premiers secours, de sensibiliser à la prise en charge de l'urgence cardiaque, de l'accident vasculaire cérébral et de familiariser la population à l'utilisation des défibrillateurs.

Une vingtaine de personnes est venue suivre cette formation. Cet apprentissage a été dispensé par les pompiers du bassin sur une durée de 2 heures. Elle sera reconduite en 2023. Une demande d'inscription vous sera envoyée. Un grand merci aux premiers participants, qui en montrant l'exemple, donneront l'envie aux administrés de la commune de s'impliquer dans la protection collective.



Les Marchés Gourmands Nocturnes

Les marchés gourmands sont très appréciés des habitants des trois bourgs de notre commune.

Tout aussi festifs que gastronomiques, ils rassemblent les locaux, les curieux, les touristes et tous ceux qui aiment se retrouver sur nos places de village, véritables lieux de partage.

Six associations de la commune sont chargées de tenir la buvette, d'installer tables, chaises, lumières, guirlandes «guinguette», ranger et nettoyer salle des fêtes et places. Il faut donc des bras, de la bonne humeur et un engagement bénévole qui doit être salué !

La recette des buvettes est mutualisée et donc partagée équitablement. Un principe que les organisateurs sont fiers d'avoir instauré et qui fonctionne.

Cette année, c'est donc l'APE, le foot, les Comités d'animation du Plateau d'Hymes et de Rulhe, la Pétanque d'Auzits et le Comité des fêtes d'Auzits qui ont assuré.

La municipalité finance les orchestres, la publicité (banderoles) et organise les démarches auprès des producteurs.

Serait prétentieux celui qui dirait : *«c'est une affaire qui marche !»*

La commission Vie locale et Patrimoine préfère affirmer : *«c'est une fête qui rassemble !»* alors, avec un goût de *«revenez-y»*,

Notez déjà les dates de cet été :

AUZITS : vendredi 7 juillet

RULHE : vendredi 21 juillet

PLATEAU d'HYMES : vendredi 4 août



Les Décorations de Noël

Cette année, comme l'année dernière, les villages se sont parés de milles feux pour Noël.

Nouveautés : l'arbre de l'école et la salle des fêtes de Rulhe ont revêtu leurs habits de lumière. Rejoignant les églises de Rulhe, d'Auzits et la mairie, les décorations ont été installées courant décembre.

Nous rappelons que celles-ci sont des LED et ne sont pas allumées toute la nuit par souci d'économie. De plus, merci aux associations qui ont décoré les sapins installés sur les places et plus particulièrement, le comité des fêtes d'Auzits, le comité d'animation de Rulhe, le club de l'amitié de Rulhe et Balade d'Antan qui a magnifiquement décoré le village de Rulhe.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour les 10 à 15 ans à venir.

Il définit les possibilités de construction et d'usage du sol en posant la question « où est-il possible de construire, comment et pour quel usage ? ».

Il concerne tous les acteurs du territoire aussi bien les particuliers que les entreprises et

administrations et sert de référence lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc.). Le PLUI couvre les huit communes et remplacera tous les documents d'urbanisme actuellement en vigueur.

Enfin, il répond aux différents enjeux du territoire à savoir le développement économique, l'accessibilité, l'emploi, les équipements, les services publics, les paysages, le patrimoine, l'environnement, etc.

Des réunions publiques seront programmées, des articles seront diffusés dans la presse locale et les bulletins communaux et intercommunaux. Des informations et documents seront affichées et tenues disponibles au siège de la Communauté de Communes (et sur son site internet : www.pays-rignacois.fr) ainsi que dans les mairies des communes membres et sur leur site internet.



Enfin, le public peut faire connaître ses observations au fur et à mesure de l'élaboration du PLUI en les consignant dans un registre ouvert à cet effet au siège de la Communauté de Communes et dans chacune des mairies, aux heures et jours habituels d'ouverture des lieux.

INFORMATIONS À CONSULTER SUR :

www.pays-rignacois.fr/urbanisme-habitat/droit-des-sols-plui-scot/

OÙ ÉCRIRE :

Courrier : M. le Président, Communauté de Communes Pays Rignacois, 1 place du Portail Haut, 12390 Rignac

Mail : communautedecommunes@pays-rignacois.fr

Avant février 2022, l'adressage pour les **communes de moins de 2000 habitants était fortement conseillé** mais pas obligatoire. Cependant, la **loi 3DS, qui a été promulguée en février 2022**, oblige maintenant toutes les communes, peu importe le nombre d'habitants, à effectuer l'adressage de leurs rues. A Auzits, l'adressage a été commencé avant 2020.

Depuis 2021, nous nous sommes alloués les services du SMICA (Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents) qui a permis de recenser les différentes adresses créées.

Ils ont reporté toutes nouvelles adresses créées sur des cartes. Nous pouvons suite à cela, vous proposer un prévisionnel concernant la réalisation de ce projet. Il reste à la charge de la municipalité :



LA VÉRIFICATION DU TRAVAIL FOURNI PAR LE SMICA

Maintenant que toutes les rues sont nommées, il faut vérifier l'orthographe, la localisation sur les plans ainsi que tous les points adresse. Une fois vérifiés, les points de litiges s'il y en a devront être reportés sur la carte par le SMICA mi-février 2023.

LA PHASE ADMINISTRATIVE : LA VALIDATION

Pour valider les nouvelles adresses, il faut que le conseil municipal vote des délibérations et que Monsieur le maire prenne un arrêté. Le SMICA nous a fourni des modèles des arrêtés et des délibérations. Nous comptons les soumettre au conseil municipal pour mars 2023.

LA PUBLICATION

La partie que tout le monde attend. Un courrier sera envoyé : le certificat attestant des nouvelles adresses. Certains l'ont déjà reçu, mais pour n'oublier personne un envoi systématique sera effectué.

En parallèle, le SMICA diffusera la donnée collectée par les élus auprès de différents organismes (IGN, SDIS 12, La Poste, Orange, DGFIP, Data.gouv.fr, sociétés de moteur de navigation) afin que cette donnée soit réutilisée par le plus grand nombre.

Il faut savoir que ces plateformes intègrent les données publiées à leurs rythmes. La poste, par exemple, a été prévenue de ces délais et se donne jusqu'en juin.

Pour ce qui est de la pose des plaques de rues et des numéros, elle est en cours et se continuera dans les mois qui arrivent. N'hésitez pas à faire remonter à la mairie tous problèmes ou dysfonctionnements (plaque donnée mais non posée, plaque mal posée, pas au bon endroit,...).

Accueil France services itinérant

La Fédération Départementale Familles Rurales de l'Aveyron a obtenu la labélisation France services pour son camping-car itinérant dénommé « la Rur@linette ».

A partir du 2 janvier 2023, la Rur@linette sillonnera les routes du département pour aller accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et les soutenir dans leur utilisation des outils numériques.

La Rur@linette est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.



Nos agents sont formés pour :

- Donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions) ;
- Aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

Ce dispositif d'état, piloté par la préfecture de l'Aveyron, est financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), un fonds inter-opérateurs et les collectivités locales.

L'investissement est lui soutenu par la préfecture de l'Aveyron et la banque des territoires ainsi que par le Conseil Départemental de l'Aveyron et la MSA Midi-Pyrénées Nord.

Les habitants des Communautés de Communes du Pays de Salars et Larzac et Vallées ainsi que ceux de la commune d'Auzits verront donc s'installer dès la rentrée ce Camping-Car coloré au centre de leurs villages.

N'hésitez pas à contacter les conseillères de la Rur@linette pour toute demande de renseignements.

Contact : Tél : 06 42 79 23 04 - Mail : ruralinette.aveyron@famillesrurales.org

Etat Civil

En 2022, nous avons eu sur la commune 9 naissances, 3 mariages et 9 décès. Nous sommes heureux de constater pour la deuxième année, un équilibre positif. Un espoir pour l'avenir...



Le Comité des Fêtes d' Auzits

Le comité des fêtes d'Auzits souhaite exprimer ses meilleurs vœux à l'ensemble des habitants d'Auzits. Cette année encore le comité n'a pas manqué de participer aux divers événements sur la commune, notamment les marchés tout au long de l'été ainsi que le marché de Noël du foyer de vie.

Le week-end de la Saint Maurice a cette année rassemblé à nouveau les Auzitains ainsi que les habitants des villages voisins. La fête a retrouvé son programme habituel avec le quine, l'apéro/concert, la brasucade, le déjeuner aux tripoux. Les jeunes du village ont également amené quelques nouveautés. En effet, le dimanche après-midi a eu lieu un thé dansant à la salle des fêtes, pendant que d'autres participaient aux jeux inter villages.

Les jeunes ont cette année encore, avec plaisir, distribué à chaque habitant de la commune la traditionnelle fouace lors des aubades qui se déroulent tout au long du mois de septembre. Ils sont toujours très bien accueillis, nous remercions l'ensemble des habitants de la commune pour leur générosité.



LE FESTIVAL ESTA POULIT :

Le Festival Esta Poulit revenait en Avril 2022 avec deux jours de programmation musicale.

Ce sont près de 1200 festivaliers, venus des quatre coins de la région Occitanie, qui ont arpenté le chapiteau du festival installé sur la place du village.

Les Fatals Picards, avec plusieurs Olympia à leur actif, faisaient figure de tête d'affiche dans cette édition très variée musicalement. Les visiteurs ont pu profiter également de l'ambiance très chaude de **Sidi Wacho** et de **Dubioza Kolektiv**.

Malgré une météo très chaude, la première apparition du marché artisanal le samedi après-midi a été convaincante et devrait revenir en 2023.

Le bilan est très mitigé avec une fréquentation



insuffisante dans un contexte compliqué pour la culture en général.

Un projet autour de la photographie a été réalisé en partenariat avec l'école primaire et le foyer ADAPEAI d'Auzits.

Malgré tout, le Festival Esta Poulit revient en 2023 avec **un concert exceptionnel de Nadau** le Samedi 8 Avril 2023, accompagné du groupe local (auzitain-cransacois) **La Vieille Dame**. Le concert se déroule en places assises et les billets sont disponibles à la Mairie d'Auzits.

Les groupes **TAGADA JONES**, **GOULAMAS'K**, **LOS TRES PUNTOS** seront également à l'affiche les Vendredi 14 et Samedi 15 Avril 2023 pour les 10 Ans du Festival Esta Poulit. Une belle occasion de venir soutenir cette manifestation musicale qui a besoin de la population auzitaine pour perdurer dans le temps et ne pas disparaître.

Nous souhaitons remercier la municipalité d'Auzits pour le soutien financier mais surtout humain et matériel, indispensable à la réalisation du festival.

Enfin, nous souhaitons à toutes et à tous les habitants d'Auzits une excellente Année 2023 remplie de bonheur, de réussite et de santé.



Le Comité d'Animation de Rulhe

Le comité d'animation de Rulhe souhaite exprimer ses meilleurs vœux à l'ensemble des habitants de la commune d'Auzits, ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent pour que le comité perdure. En effet, l'association est très active comme le montre les différentes animations.

LE SAMEDI 11 JUIN :

Paëlla géante faite par Christophe Teste, repas très convivial, en extérieur animé par l'orchestre « Pot au feu » et s'est terminé par le feu de la Saint Jean.

DIMANCHE 3 JUILLET :

Jambon à la broche préparé par Pierre à était un grand succès.

16, 17, 18 SEPTEMBRE :

Fête de Rulhe. Grâce au comité d'animation la fête du village a connu une intense activité lors de ses trois jours, un vrai succès, le monde était au rendez-vous.



LE BUREAU

Président : Lescure Serge

Vice-président : Lescure Nicolas

Secrétaire : Vernet Gérard

Vice – secrétaire : Francès Rudy

Trésorier : Roman Jean-Luc

Vice-Trésorier : Seguy Yolaine

Le Club de Gym d' Hymes



2002-2022 : Vingt ans déjà que nos adhérentes, adhérents se retrouvent le jeudi soir dans une bonne ambiance sportive avec notre professeur Gilda Perez.

Depuis septembre le club organise des randonnées ouvertes à tous d'une durée de 2h le lundi après-midi. A ce jour, 17 personnes ont participé à ces randonnées. Et ont découvert les sentiers sur la commune d'Auzits. (Plateau d'Hymes, Rulhe et la Planque).

Cette année, Monique Aymar et Paulette Lacombe laissent la présidence du club à Aurore Anglares qui saura continué dans la dynamique et la convivialité.

Le club vous souhaite une bonne année 2023.



L'Association BALADE D'ANTAN, a pour but d'agrémenter nos villages au fil des saisons : décorations et mise en place de petites scènes. Tonneaux, chaises et vélos fleuris pour les beaux jours. Sapins, chalet, cheminée et autres accessoires pour Noël.

BALADE D'ANTAN souhaite en faire un peu plus chaque année mais, pour cela, notre Association aurait besoin de bénévoles créatifs.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le Président Richard Gandelin au 06 95 88 63 42 ou, la Trésorière : Françoise Jollier au 06 82 24 25 07. A l'occasion de cette nouvelle année, BALADE D'ANTAN vous présente ses meilleurs vœux.

Le Comité d'Animation du Plateau d'Hymes

Le Comité d'Animation du Plateau d'Hymes continue de faire vivre le village du Plateau d'Hymes rassemblant amis, voisins, familles, petits et grands lors des différentes animations.

En avril a eu lieu la traditionnelle randonnée pédestre Benestraka et la pluie n'a pas découragé les fidèles de la marche. Au mois de mai, le vide-grenier a accueilli une quarantaine d'exposants à l'ombre des platanes et de nombreux curieux sont venus chiner. Durant les deux mois d'été, tous les vendredis soir, les pétanqueurs ont « tapé la boule » et partagé boissons et gâteaux faits maison. En septembre, les membres du CAPHY sont partis en bus en direction de Castres pour une journée détente et découvertes.



Les visites guidées du vieux Castres et du village perché de Hautpoul ont ravi les participants qui ont ensuite affronté la traversée de la passerelle de Mazamet (140m) culminant à 70m.

Projets 2023 :

- 20ème Benestraka : Dimanche 23 avril et retour du petit salé aux lentilles dans nos assiettes !

- Vide grenier : dimanche 28 mai

- Pétanque : les vendredis d'été

Depuis deux ans, de nouveaux propriétaires se sont installés au Plateau et ses alentours. A cette occasion, le CAPHY, fidèle à sa vocation, va les accueillir autour d'un pot pour faire connaissance et créer ainsi de nouveaux liens. La date n'est pas encore définie.

Le bureau et les membres du CAPHY seront toujours heureux de vous accueillir au sein de l'association pour partager de vrais moments d'échanges.

Le Sport Quilles Cransac Auzits

Cette année le sport quilles Cransac Auzits a pu reprendre ses activités sportives normalement.

Le nombre de licenciés s'est maintenu grâce à un effort financier du club qui a offert les licences.

L'école de quilles a continué à former et à accompagner les jeunes. Le fruit de ce travail s'est concrétisé par la participation de deux de nos cadets (Elie Gaubert et Tom Bories) à leur premier championnat de France. Les benjamines (Lina Bories et Agathe Witek) commencent elles aussi à se faire remarquer par des scores honorables dans la foulée de Gabriel Rouquette et Mathéo Teulier.

Encore merci aux encadrants et aux parents qui se mobilisent auprès des jeunes.

La philosophie du sport de quilles de huit doit rester avant tout le plaisir du jeu et le plaisir d'être ensemble dans le respect des règles et des adversaires, c'est ce que nous nous attachons à transmettre à nos jeunes joueurs.

Les anciens sont toujours présents et continuent à se faire remarquer par leur niveau de jeu en compétition.



En effet, Jacques Barbezange a remporté le titre de champion de l'Aveyron de la catégorie Vétéran.

Pour les seniors un titre de champion deuxième série pour l'équipe Fourgous est à noter et en individuel Didier Daulhac a remporté la quatrième édition des Masters Quilles de Montpellier.

L'organisation des quines, d'épreuves et autres animations ainsi que les subventions des mairies restent l'essentiel de nos ressources financières. Nous n'oublions pas les contributions de nos sponsors locaux l'entreprise Witek, Groupama et l'entreprise Puechoultres.

Des tenues ont ainsi pu être renouvelées et du matériel pour les quilles aux maillets a été acheté.

Nous espérons que l'année 2023 sera riche en rencontres, moments de partage et compétitions avec trophées à la clé.

C'est une association dynamique animée par une super équipe. Nous organisons 1 à 2 fois par mois une manifestation à la salle des fêtes de Rulhe d'Auzits : quine, repas suivi d'animation, sans oublier les petits quines le mercredi après-midi tous les quinze jours.

Nous organisons aussi des sorties à la journée : Cahors et le Gers sont les dernières sorties organisées pour l'année 2022, mais aussi le voyage en Espagne sur quelques jours.

Nous avons aussi depuis quelques semaines un compte Facebook : « Rulhe Clubdelamitie ». Vous y verrez nos dernières manifestations de 2022 et nous publierons dès début janvier notre programme pour 2023

Alors si vous vous ennuyez, si vous aimez vous amuser, rejoignez-nous et devenez membre du Club de l'amitié de Rulhe d'Auzits.



Le Club des aînés d'Auzits

Malgré l'ambiance morose qui existe : épidémie, peur du lendemain, le club résiste. Nous avons actuellement une soixantaine de participants qui sont heureux de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Bien sûr nous sommes moins nombreux, beaucoup de personnes nous ont quittés définitivement. Nous ne les oublions pas et pensons à eux et à leurs familles. Nous avons accueilli cette année une dizaine de nouveaux adhérents et nous sommes ravis.

Plusieurs sorties et rencontres sont prévues cette année. Encore bonne santé à tous et à bientôt. Le club vous souhaite une bonne année 2023.

L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique d'Auzits vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 et tient à remercier toutes les personnes (parents, grands-parents, amis...) qui participent activement aux actions de l'APE (quîne, vente des chocolats, gâteaux, fleurs...).

Cette année encore, les manifestations mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année : théâtre, cinéma, rencontre sportive...



Les projets seront encore nombreux en 2023 avec notamment la classe de neige prévue en février pour les élèves du CE1 au CM2.

Nous remercions également la municipalité pour son soutien dans le voyage scolaire et aux enseignantes pour la réalisation de toutes ces activités pédagogiques.

Dates à retenir pour 2023

Samedi 11 mars

Carnaval avec apéro concert

Dimanche 12 mars

Petit déjeuner tripes et chèvre

Dimanche 25 juin

Kermesse

Contact : 06 11 41 68 82

Mme Lacombe Audrey (présidente)

Le Club de Pétanque d'Auzits

Pour l'année 2023, nous sommes 11 licenciés, les entraînements seront les mercredis après-midi à partir de 14h30 de mai à septembre.

Nous organisons en 2023

Championnat club vétéran en juin (soit le jeudi 01/06/2023 ou le jeudi 08/06/2023)
sur la place d'AUZITS.

Repas de la clôture des pétanqueurs d'AUZITS
le Mercredi 27/09/2023 à 14h30
pour jouer à la pétanque suivi du repas.



BUREAU :

Président : PRIVAT Daniel

Vice-Président : BRUEL Michel

Secrétaire : PRIVAT Andrée

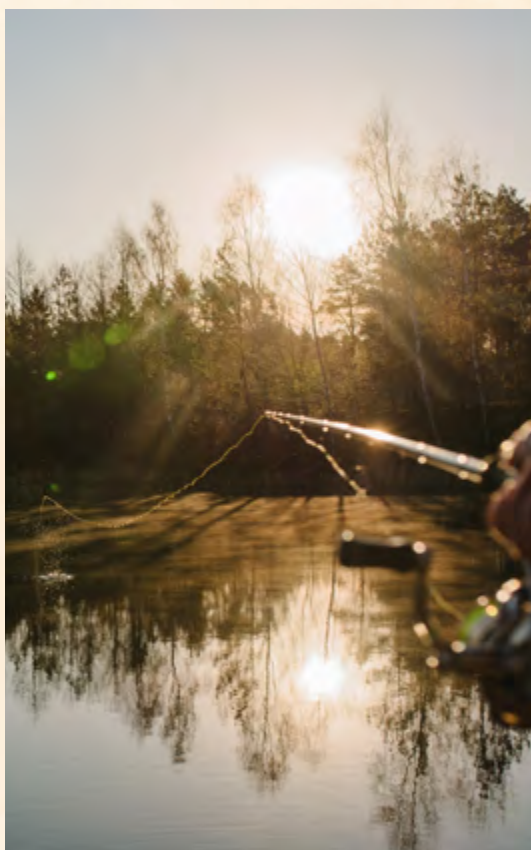
Secrétaire Adjoint : TAMALET Francette

Trésorière : PORTIE Monique

Tous les membres de l'association tiennent à remercier la mairie d'Auzits pour les locaux mis à disposition.

Nous souhaitons également à toute la population une bonne et heureuse année 2023 !





Aveyron Passion Mouche a été créée en 2014 et regroupe des passionnés de pêche à la mouche d'Auzits et des alentours. Nous nous retrouvons tous les 15 jours dans la salle de la mairie pour le montage des mouches artificielles dans un esprit de convivialité et de partage.

Nous partageons également des parties de pêche à partir du mois de mars sur diverses rivières et ruisseaux du département et des alentours.

C'est avec plaisir que nous accueillerons les personnes qui veulent nous rejoindre. Le club possède le matériel nécessaire pour débiter à monter les mouches et même à pêcher.

Tous les membres de l'association tiennent à remercier la mairie d'Auzits pour les locaux mis à disposition.

Nous souhaitons également à toute la population une bonne et heureuse année 2023 !

La Société de Chasse Auzits Escandolières

La société de chasse d'Auzits Escandolières est une association de la loi 1901. Elle regroupe deux communes Auzits et Escandolières.

La société comporte 76 membres. Le but de la société est de régulariser le gibier et les nuisibles.

Elle essaie de maintenir une bonne harmonie entre les chasseurs et les personnes qui autorisent la chasse sur leurs terres.

Deux quines sont organisés chaque année un à la salle des fêtes d'Auzits et un à Escandolières. Puis elle organise un repas ouvert à tous en février à Auzits.

La société comporte 4 gardes et 4 piégeurs.

LE BUREAU

Président : Teil Jeremy

Vice-président : Bruel Michel

Secrétaire : Gaubert Yves et son
adjoint Rouquette Rémi

Trésorier : Cantaloube Jean Marie
et son adjoint Marty David

Contact Jeremy 06 18 78 90 92

Le Football Club Causse et Lestang



Le football club CAUSSE ET LESTANG continue depuis 2014 à perpétuer le lien social entre les différentes générations de nos villages (joueurs, dirigeants, supporters...).

Depuis 2018 nous sommes en entente avec le club d'ANGLARS VAUREILLES pour l'équipe réserve.

L'équipe 1 est en championnat division 3 poule A et occupe à la trêve hivernale le ventre mou du classement et est éliminé de la coupe Occitanie et de la coupe de l'Aveyron.

Quant à l'équipe 2 elle évolue en championnat division 5 poule B et occupe le bas du classement

à mi-saison. C'est une équipe avec beaucoup de jeunes qui avaient plus ou moins joué au football.

Nous espérons qu'après les fêtes, nous pourrions effectuer une fin de saison honorable tout en gardant l'objectif de maintenir l'équipe une à ce niveau et que l'équipe deux prenne du plaisir ainsi que de remonter au classement.

Pour toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre au club en tant que joueurs, dirigeants mais aussi bénévoles, vous êtes les bienvenues.

Manifestations 2023

Dimanche 22 janvier Déjeuner à AUZITS

Samedi 4 ou dimanche 5 Mars Quine à AUZITS

Samedi 26 Août marché nocturne à ROUSSENNAC

Samedi 4 Novembre Gratounade du foot à ROUSSENNAC

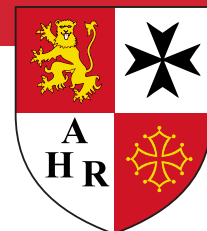
Composition du bureau :

Président : PORTIE Jérôme

Trésorier : ALDEBERT Mathieu

Secrétaire : CAUCHOIS Marjorie

Le FC CAUSSE ET LESTANG vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.



Mur du cimetière à l'Hôpital

Confortement mur cimetière à l'Hôpital au printemps 2022

Le mur de soutènement surplombant la RD11 a été consolidé par des encrages profonds. De plus, un drainage profond permet d'évacuer les eaux et de réduire ainsi la poussée sur le mur.

Ceci permettra d'utiliser le bas du terrain,

moyennant quelques précautions limitant la masse des ouvrages funéraires. Une vingtaine de tombes pourra y être implantée.

Le Coût global est de 25 000 € HT, travaux et études spécialisées incluses.

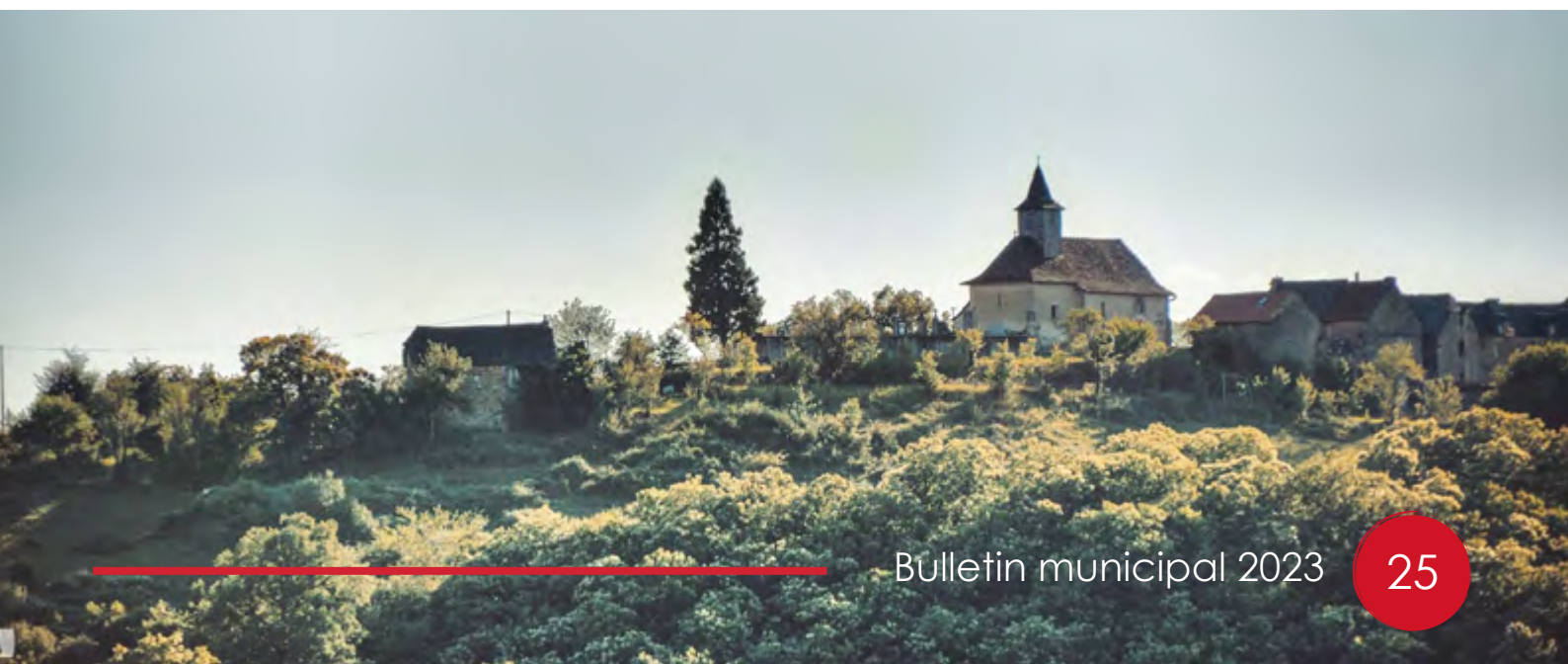


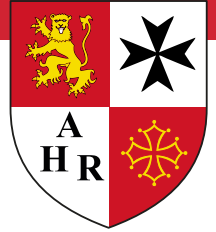
Toiture église Saint Maurice

Cette réfection partielle s'est achevée fin décembre 2022. Au vu du classement du lieu en périmètre protégé, l'opération a nécessité la concertation avec le service départemental des bâtiments de France. Le choix de l'ardoise de Dourgne (Tarn) s'est imposé.

La zinguerie, chéneaux, ...ont été également revus, et prochainement les abassons du clocher seront traités.

Coût global : 40 000 €, subventions de 10 000 € du Département et 8 000 € de la Région.





Le City Park

La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) lors de sa prise de fonction en juin 2020 a décidé de lancer une action à destination de la jeunesse de notre commune.

Elle avait jusqu'alors une action plus orientée vers la personne âgée et les familles en difficulté.

Nous avons souhaité réunir les jeunes de 11 à 18 ans pour connaître leurs besoins et leur ressenti de vivre dans une commune rurale.

Au départ, notre volonté était d'inclure les jeunes pour une éducation à la citoyenneté et une participation active à la vie de la commune. La première réunion a eu lieu en novembre 2021. Dès la première rencontre, un projet a émergé avec une idée forte de trouver un lieu de rencontre autour d'activités sportives. L'idée d'un terrain multisports s'est imposée.

Nous laissons la parole à Bastien pour évoquer ce projet.



« Je me présente je suis Bastien. Je fais partie de la commission des jeunes d'Auzits.

La commission des jeunes est un groupe de jeunes qui ont entre 11 et 18 ans et qui sont répartis sur toute la commune. Dans le groupe, on est 15 jeunes qui ont créé cette commission en novembre 2021.

Ce groupe se retrouvait régulièrement à la salle de la mairie pour parler de ce qu'on voudrait améliorer dans la commune. Durant les réunions, le fait de vouloir un lieu de rencontres pour les jeunes est souvent revenue donc une idée est venue de créer un lieu pour le sport et la rencontre. De là est arrivée l'idée de créer un City Park.

Pour aboutir à ce rendu, qui arrivera dans l'année ou plus tard, on s'est mis d'accord sur les jeux qu'on voudrait sur le City Park. Il y aura deux cages de hand-ball et deux paniers de basket sur la longueur du terrain et deux mini buts brésilien et paniers de basket sur la largeur. Pour aboutir à ce projet, nous sommes allés visiter plusieurs City Park dans les alentours mais un seul modèle a été notre coup de cœur. Nous l'avons donc retenu.

Pour l'implantation, nous avons au début pensé de le mettre à la place du terrain de tennis pour que l'école puisse en profiter pour leurs activités sportives mais cela n'a pas pu se faire. Nous avons décidé de l'implanter à côté du terrain de foot entre les vestiaires et le terrain de foot car le sol est déjà prêt pour l'implantation donc cela demande peu de travaux d'aménagement. »

Reconstruction de la station d'épuration de la Planque



Le chantier est lancé et se déroule sur la période décembre 2022 à avril 2023. Il est devenu obligatoire en raison des performances médiocres de l'ancienne station.

Son coût global s'élève à 310 000 €, sur lequel une aide de 80 000€ sera versée par l'Agence Adour Garonne.

Le futur équipement fonctionnera sur le même principe que la station de Rulhe (filtres plantés de roseaux) qui donne entière satisfaction.

Cette opération lourde a motivé notre décision d'augmenter la redevance fixe de 20€/an à partir du 1er janvier 2023. Pour un « abonné moyen » cette modification représente une augmentation de +7% de sa facture annuelle.



Point sur l'ouverture du Riou Viou

Rappels : le maître d'ouvrage en est la Communauté des Communes du Pays Rignacois, qui délègue au SmCLm (syndicat mixte Célé Lot médian)

En novembre dernier, l'opération était au stade pré-opérationnel (choix techniques faits, financements bouclés, dossiers pour consultation des entreprises en cours de rédaction) pour une réalisation en 2023.

Ce planning est susceptible d'être décalé car la réglementation environnementale a changé fin 2022. Elle impose de présenter une demande d'autorisation aux services de l'Etat pour tous les travaux de ce type au niveau national.

Cette procédure nécessite un dossier élaboré et complexe avec un certain délai de réponse des services.



En 2021, le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, service du Conseil Départemental) a élaboré un diagnostic de notre territoire puis son schéma directeur. Cette démarche a intégré la concertation avec les habitants avec l'aide du cabinet spécialisé Cause Commune.

Les principes directeurs du cahier des charges sont : la sécurisation routière, l'embellissement des villages et la qualification environnementale.

LE PLATEAU D'HYMES :

Le Plateau d'Hymes est réalisé en premier (novembre 2022 à avril 2023), en raison de l'importance de la circulation sur la RD22.

Les travaux sont confiés, après appel d'offre public, aux entreprises Grégory et Antoine Paysage.

Le budget de ce projet s'élève à 340 000 euros. L'État et le Département ont validé une aide de 120 000 euros. Nous sommes en attente d'une réponse de la Région.



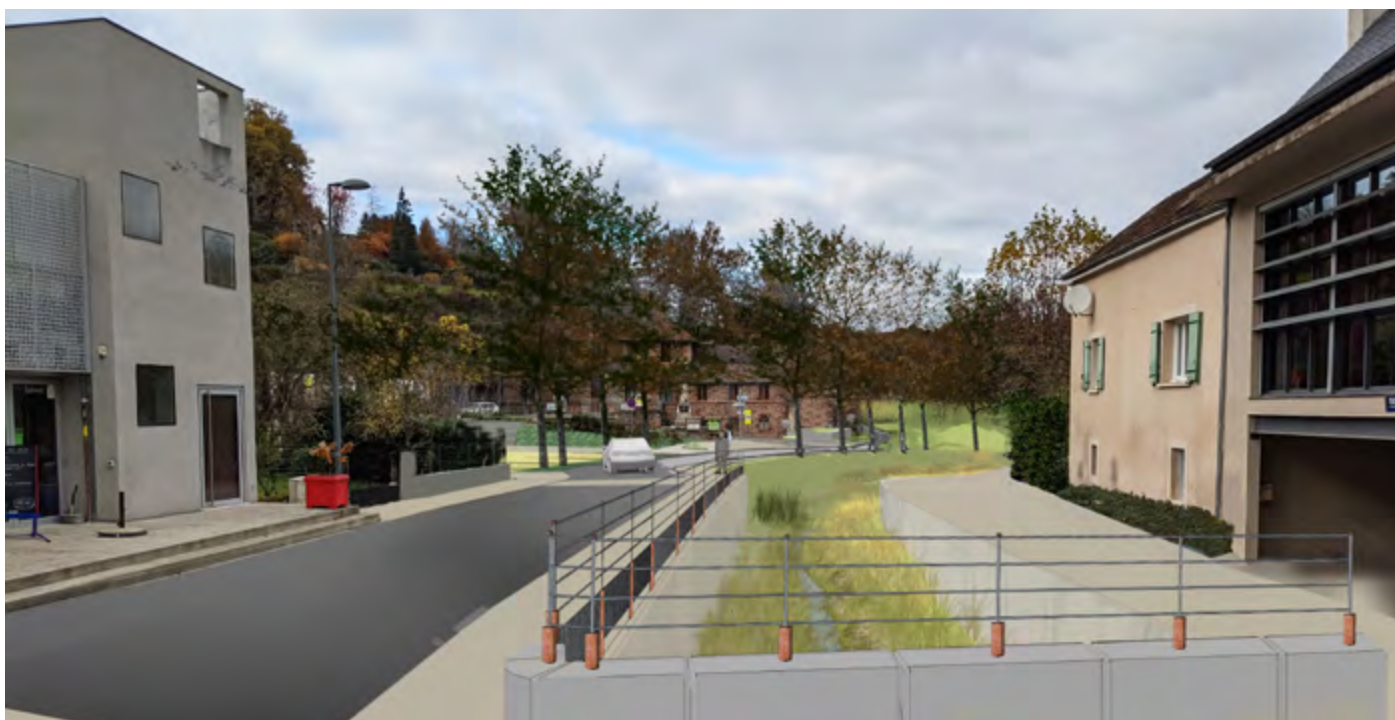
RULHE :

Le 2e chantier sera à Rulhe, en 2023/2024. Dans un premier temps, il concernera le secteur de la place de la salle des fêtes jusqu'au carrefour de Lauzeral.

Pour procéder dans le bon ordre, nous allons devoir auparavant rénover les réseaux du pluvial et de l'assainissement sous la RD53 (rue des Gueules noires en partie). Des investigations par caméra ont eu lieu et confirment cette nécessité.

LA PLANQUE :

La Planque viendra en 3e position après la réouverture du Riou Viou





1

D'où proviennent les revenus de la commune ?

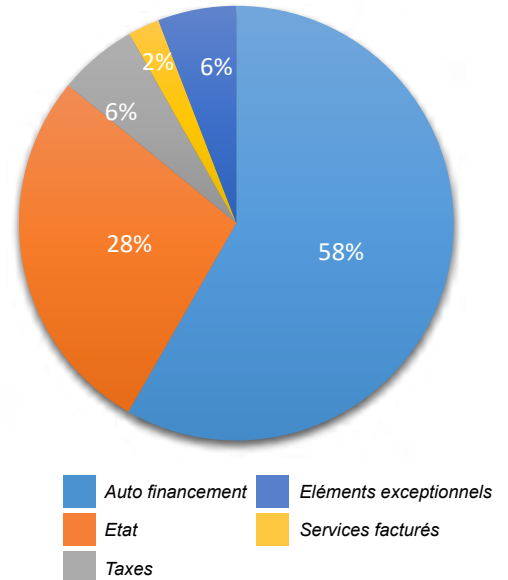
Le plus important poste de revenus, à hauteur de **58%**, est constitué par l'**épargne accumulée** depuis des années. Ce sont les sommes non dépensées durant les années précédentes, les économies en quelque sorte. Ces économies serviront (sans toutes les dépenser !) à payer les travaux et équipements que nous décrirons ci-après.

En 2nd lieu viennent les **dotations et subventions versées par l'Etat**, le Département, la Région, pour **28%**. Les dotations sont versées chaque année aux communes. Les subventions viennent en aide pour financer des projets particuliers.

Les **taxes locales**, principalement la taxe foncière sur le bâti, viennent ensuite à hauteur de **6%**.

Enfin, la commune perçoit les **loyers des logements, les locations des salles des fêtes...** ces services facturés rapportent **2%** des recettes.

Point particulier en 2022 : la commune a vendu l'immeuble dénommé « château de Rulhe » pour un montant de 99 500€. Cette vente a été décidée en raison du coût très élevé des travaux d'amélioration qu'il aurait fallu entreprendre sous bref délai. Cette bâtisse était, selon le terme devenu familier, une « passoire thermique ».



2

Quels sont les effets de la crise actuelle ?

C'est au niveau des prix des énergies que la crise se manifeste le plus. Nous utilisons principalement de l'électricité pour l'éclairage public, le chauffage des bâtiments...

Son prix a augmenté de 50% et en 2023, cela nous coûtera 26 000 €, comparé à 17 000 € en 2022.

Dès 2021, nous avons entrepris de rénover progressivement l'éclairage public en remplaçant les lampes en place par des leds : aux quartiers du Château et de l'Hôpital à Auzits, puis au Plateau

d'Hymes, puis à Rulhe. La Planque sera équipée après les travaux de réaménagement décrits par ailleurs.

Au total 100 luminaires ont été changés sur les 130 de la commune. Les Leds consomment environ 4 fois moins d'électricité.

Cette opération a été financée à 50% par la commune (reste à charge 300€ par luminaire) et 50% par le SIEDA (syndicat intercommunal d'électrification de l'Aveyron).

De plus, fin 2022 nous avons adhéré à la campagne nationale d'extinction des éclairages publics : ils seront éteints de 23h à 06h. La pose des horloges se fera progressivement durant les mois à venir.

Par ailleurs, des diagnostics énergétiques sont

réalisés sur nos bâtiments les plus importants: les 3 salles des fêtes et le bâtiment du multiservices.

Leurs conclusions permettront d'envisager dès 2023 les travaux d'amélioration par ordre de priorité.

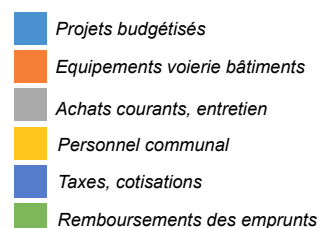
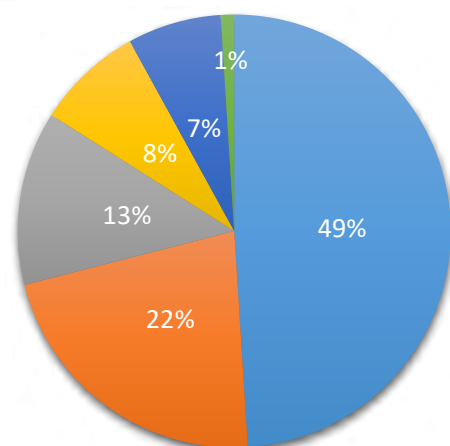
3

Quelles sont nos principales dépenses ?

Dans le budget 2022, le plus important poste prévu (**49%**) correspond au financement des **opérations de réaménagement** des 3 bourgs et de la réfection de la toiture de l'église d'Auzits. Il s'agit d'un prévisionnel, tout n'a pas été dépensé cette année (les travaux n'avancent jamais aussi vite qu'on le souhaiterait) et une grosse partie se reporte sur 2023.

Puis, viennent les coûts consacrés aux **travaux «autres»** (confortement du mur du cimetière, projet City Park, voirie...) devis de remplacement, réparations diverses, pour **22%**.

Ensuite, nous consacrons **13%** du budget aux **achats de consommables, énergies, entretien, prestations de service**. Le **personnel communal** représente **8%** du budget. Les **taxes et cotisations** diverses payées par la commune pèsent pour **7%** du budget. Enfin, arrivent les **remboursements des emprunts** pour moins de **1%**.



4

Notre commune est-elle fortement endettée ?

D'emblée, la réponse est non. Nous avons actuellement 6 emprunts en cours, 3 sur le budget principal et 3 sur le budget de l'assainissement. Globalement, le paragraphe précédent montre la très faible part du budget consacrée à leurs remboursements.

De plus, 2 emprunts se termineront dès cette année, puis 2 autres en 2025.

Ensuite, notre épargne élevée constitue une sécurité qui donne la liberté de souscrire d'autres prêts pour financer nos projets.

Aussi, nous avons saisi l'opportunité des conditions bancaires avantageuses de début 2022 (taux d'intérêt faible 1,65%) et avons souscrit deux nouveaux emprunts :

- 250 000€ pour financer l'aménagement des bourgs,
- 225 000€ pour la station d'épuration d'Auzits.

Katia et François : nouveaux arrivants à Auzits en 2022

Nous nous sommes installés dans cette magnifique région aveyronnaise dont nous sommes tombés amoureux du charme et de l'authenticité du village d'AUZITS. Nous sommes des amoureux de la nature et de la pierre.

Alors que nous n'avions pas encore déposé nos valises, des voisins sont venus se présenter spontanément, nous proposant leur aide et leur soutien, nous offrant des fruits et des légumes de leur potager, et biens d'autres services... Soucieux de notre intégration, ils nous ont sollicité pour participer aux nombreuses activités locales, aux marchés gourmands et au petit déjeuner aveyronnais, quel délice !!!

Nous avons eu un accueil des plus chaleureux !!! On tient vivement à tous les remercies ainsi que les membres de la mairie d'AUZITS pour leur présence et leur service rendu. On vous souhaite une très bonne Année 2023.

*Dorian, Elodie, Scarlet
Nouveaux arrivants à Rulhe en 2020*

Nous sommes une famille de trois personnes récemment arrivée sur Auzits. Nous avons emménagé à Rulhe il y a un peu plus de trois ans. Nous étions sur Rignac. Nous avons acheté cette nouvelle maison pour le calme et le cadre agréable et verdoyant qu'elle propose.

Nous avons été très bien accueillis dès notre arrivée dans ce village que ce soit dans le lieu-dit Rulhe où nous habitons ou sur le village d'Auzits. En effet, au niveau des différents services proposés (Mairie, Poste) nous avons été bien reçus et aidés pour les différentes démarches administratives d'installation.

Par ailleurs, l'entrée de notre fille à l'école s'est très bien déroulée. Nous avons eu de très bons contacts avec le personnel enseignant, communal et avec les autres parents. L'association des parents d'élèves y est très active et dynamique et propose des manifestations chaleureuses tout au long de l'année où nous participons dès que nous le pouvons.

Nous avons découvert cet été «les marchés gourmands» initiative très sympathique et conviviale.

A ce jour, nous apprécions toujours autant ce cadre de vie et comptons bien rester ici encore de longues années dans ce petit village vivant.

Parole d'une expatriée !

Je ne suis plus du pays, j'en suis partie il y a plus de 15 ans, mais mes racines sont solidement ancrées dans ma terre natale.

Vacances scolaires....C'est toujours direction : la maison des parents au Plateau d'Hymes avec mes enfants. Quand je discute avec les amis, chez moi, ils me disent : C'est quoi un marché gourmand ? Alors je m'enflamme : Et ben, ce sont des producteurs locaux qui font de la bonne cuisine, direct devant toi, tu te mets à table au milieu de la place, et tu te régales tout en écoutant un groupe local de musique !

Et puis pour une expat' que je suis, c'est l'occasion des potins car tu retrouves « Le... » ou « La... » prénommé(e) par cet article flatteur tant utilisé dans le Bassin. Donc, Le Robert, La Brige, tout ce monde mange, rit, picole, papote et boulègue un peu ! Se retrouvent les gosses qui ont grandi, les anciens fidèles au poste, et je revois copines et copains trentenaires, un super mescladis !

C'est simple, familial, c'est ça la fête !